

CPC FRET DU 11 JUIN 2008

LA DÉLÉGATION FO, EN GRÈVE, QUITTE LA SÉANCE

FORCE OUVRIERE AVAIT VU JUSTE

Réponse de M. DECLERCQ (le n°2 du Fret) à notre déclaration.

- *« Sur le RH0077, nous ne pouvons en rester là »*
- *« Le sujet reste entier »*
- *« Aujourd'hui, il n'est pas traité, mais demain, il reviendra sur la table ».*

LA DIRECTION DU FRET NOUS DONNE RAISON

Les propos du n°2 du Fret nous confortent dans notre analyse.

L'appel à la grève de FO, rejoint par la CGT et SUD-Rail était donc justifié.

FO n'a cessé de répéter que la lettre du président ne donnait aucune garantie au maintien en l'état du RH0077.

Nous avons raison lorsque nous parlions d'ajournement et de gel du RH0077.

Certaines organisations syndicales devront rendre des comptes le moment venu aux cheminots du Fret mais aussi à l'ensemble des personnels.

**LA REMISE EN CAUSE DU RH0077
VOULUE PAR LA DIRECTION DU FRET
CONSTITUE UN VÉRITABLE
LABORATOIRE QUI SERA COPIÉ DÈS
DEMAIN PAR L'ENSEMBLE DES AUTRES
ACTIVITÉS ET DOMAINES.**

DÉCLARATION À LA CPC FRET DU 11 JUIN 2008

Monsieur le Président,

Une fois de plus, la CPC Fret se déroule dans un contexte particulier.

Nous ne sommes pas à FO, contrairement à ce que certains pourraient penser, des adeptes de la gréviculture.

Par contre, la politique de la terre brûlée du fret et la mise en jachère de notre appareil de production ne sont pas des concepts auxquels nous adhérons.

Après plusieurs GT Fret, une démarche de concertation immédiate, plusieurs tables rondes, nous avons été contraints de déposer un préavis de grève reconductible afin de maintenir en l'état les conditions de travail et d'emploi des cheminots concernés.

Sachez, Monsieur le Président, que ce n'est pas de gaité de cœur que nous avons opté pour cette démarche car nous mesurons bien les implications financières pour les agents tout d'abord, mais aussi pour l'activité Fret.

Il est clair, pour notre organisation, que la lettre du Président n'a pas répondu explicitement aux aspirations des personnels.

Pour Force Ouvrière, l'entreprise, à travers celle-ci ne renie pas ses prétentions sur la réglementation du travail.

Il ne s'agit, selon nous, que d'un ajournement jusqu'en septembre, octobre, date de la fin des travaux sur la convention collective.

Nous vous rappelons, Monsieur le Directeur, que même sous couvert de la concurrence, les cheminots du Fret ne sont pas prêts à accepter l'inacceptable.

Ils ne sont pas responsables de la politique qui a contribué à l'essor des opérateurs privés.

Ils en ont assez de vivre avec la peur du lendemain.

Ils ne comprennent pas qu'à l'heure du Grenelle de l'environnement, on ferme de nombreuses installations, de nombreuses gares, nous privant de prendre le train du développement.

Ils sont inquiets de la filialisation de l'activité fret qui se profile ou en voie d'être confiée au privé avec peu de chances de voire sortir gagnants l'environnement et la sécurité par rapport aux objectifs de rentabilité.

Ils en ont assez de vivre une époque surréaliste où seule, la politique productiviste est retenue dans votre modèle économique en occultant la partie sociale pourtant nécessaire à la compétitivité industrielle du Fret.

Pourquoi tant d'obstination alors même que nous sommes regardés de l'extérieur et plus particulièrement par les chargeurs.

Nous ne nous étendrons pas plus dans notre déclaration, vous en connaissez déjà bien la teneur.

Après avoir entendu vos réponses et bien que nous soyons fortement attachés à cette CPC, seule instance à pouvoir débattre tant de l'aspect économique mais surtout de la problématique métier du Fret, vous comprendrez pour autant, Monsieur le Président, que notre délégation est en devoir de quitter cette instance pour rejoindre les collègues en grève dans de nombreux chantiers.

Pour finir, un mot sur le dialogue social : durant un conflit, tout est permis même les coups les plus ridicules.

Annoncer un taux de grévistes inférieur à 10% alors que seulement 1 cheminot sur 4 est couvert par le préavis (Fret, conduite, exploitation) relève de la plus basse propagande et non plus de la communication d'entreprise.

La délégation